



Stage de formation INTER : Formation présentielle

Dates et lieux : Nous consulter au 02.28.01.15.30

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Responsables paie
- collaborateurs chargés de l'établissement des bulletins de paie ou chargés de les préparer et les valider
- Etre en charge du traitement des paies

Prérequis

- Maitrise des bases de la paie

Durée: 7.00 heures (1.00 jours) **Prix indicatif HT par stagiaire :** 420.00€

La paie est une discipline vivante nécessitant une actualisation fréquente des connaissances. Les journées d'actualisation permettent aux collaborateurs paie d'appréhender de manière synthétique et opérationnelle les nouveautés législatives, réglementaires et conventionnelles qui ont un impact sur le traitement de la paie pour apporter des réponses fiables à vos collaborateurs. Vous pourrez échanger, partager, approfondir vos pratiques et vos expériences afin d'entretenir et de développer vos connaissances en pratique de la paie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Intégrer dans le calcul de la paie les textes nouveaux et la jurisprudence
- (détail à venir)

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Les nouveaux chiffres au 01 janvier 2024
 - SMIC, PMSS, barème des avantages en nature et des frais professionnels, le calcul des IJSS, titres restaurant, Valeur « T » RGCP, AGS, montant abatement contrats courts PAS de l'IR, grille de taux neutres du PAS de l'IR, gratification stagiaire, l'activité partielle et l'APLD
- La loi de finance de la Sécurité Sociale pour 2024
 - Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA), effectif Sécurité Sociale et mise à disposition arrêts prescrits par téléconsultation, délai de carence et interruption volontaire de grossesse, transfert recouvrement cotisations AGIRC-ARRCO et APEC, suspension IJSS en cas d'arrêt de travail non justifié, réductions de cotisations patronales SS maladie, maternité, invalidité décès, Famille, régime fiscal et social des indemnités de rupture conventionnelle individuelle, transport domicile - lieu de travail, recouvrement des contributions conventionnelles formation
- Les nouveautés du BOSS
 - le PMSS et ses cas de proratisation, les modifications du calcul du Montant net social
- FOCUS : les heures supplémentaires et les heures complémentaires
 - décompte, calcul des majorations, heures supplémentaires structurelles, HS et aménagement du temps de travail, régime fiscal et social, déclaration en DSN 2024
- La Prime de Partage de la Valeur (PPV) et son régime fiscal et social pour 2024
- La prolongation des aides à l'embauche des alternants en 2024 et les conditions à respecter
- La réforme de l'assurance chômage
 - bonus-malus de la cotisation patronale Pôle emploi, baisse des cotisations patronales
- Les évolutions prévues en DSN
 - temps partiel thérapeutique, indemnité de rupture conventionnelle individuelle, CDD multi - remplacement
- Les autres mesures



- cotisation patronale complémentaire santé, fermeture du site Topaze et le service de signalement d'amorçage des données variables (SADV), la nouvelle procédure des saisies des rémunérations, déclaration du congé paternité et accueil de l'enfant, le contrat de sécurisation professionnelle, le refus d'un CDI par un salarié en CDD, naissance d'un enfant et protection du père
- L'essentiel sur la jurisprudence
 - : Cp et arrêts pour raisons médicales, forfait jours invalidés, respect des durées maximales du temps de travail, clause de non concurrence, CP et mise en quarantaine, paiement du salaire, frais professionnels

A l'issue de la formation

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Isabelle VALLES, Consultante/Formatrice sélectionnée pour son expertise et son expérience dans le domaine de la gestion de la paie et du pilotage social.

Moyens pédagogiques et techniques

- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et mise en application des apports par la réalisation d'exercices pratiques.
- Le formateur utilise une présentation, un tableau blanc partagé et Kahoot
- Support de formation à télécharger
- Les transferts de compétences utilisent des situations pédagogiques proches du vécu du stagiaire
- Nécessite un ordinateur connecté à internet avec un navigateur à jour, web cam et casque audio

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

- EVALUATION PREALABLE A LA FORMATION
- Recueil des attentes adressé, en amont, aux participants avec intégration de leurs questions particulières
- Emargement numérique
- QCM et exercice en cours de formation
- Formulaire d'évaluation de la satisfaction.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feildel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

Indicateur Qualité

★★★★★ Sur l'année 2021, la satisfaction moyenne des stagiaires est de 9,5 /10

mise à jour le : 21/02/2024

